

TOCQUEVILLE MAGAZINE

HEBDO EXCLUSIVEMENT SUR INTERNET

N° 576 5 AOUT 2008

Tocqueville Magazine est catholique. Il s'intéresse à tous les problèmes de société, mais en priorité aux problèmes économiques, favorisant les libertés économiques, qui sont le meilleur moyen de faire "pousser le blé". Il est mis à jour (presque) chaque mardi à 0 heures.

Reproduction: Les textes et articles de TOCQUEVILLE MAGAZINE peuvent être reproduits librement avec indication de la provenance.

LES TEXTES DE TOCQUEVILLE MAGAZINE PEUVENT ETRE REPRODUITS LIBREMENT ET SANS MODERATION

4 AOUT 1859 :

La nuit du 4 août 1859, le Saint curé d'Ars, l'un des plus grands saint de tous les temps, rendit sa belle âme à Dieu. Il réalisa de son vivant un si grand nombre de miracles que la lecture de l'histoire de sa vie est littéralement extraordinaire.

Beaucoup de ces miracles étaient réalisés en liaison, si l'on peut dire, avec Sainte Philomène à laquelle il vouait une grande dévotion.

EDITO

ERRARE HOMINUM EST, PERSEVERARE DIABOLICUM (Sénèque le Jeune)

LE DESORDRE DES TRANSFERTS SOCIAUX

Alain Mathieu est le président de Contribuables Associés, la plus importante association de France. Il vient de publier un livre : « le modèle antisocial français » (ceux qui payent et ceux qui touchent). On peut se le procurer à l'association Contribuables Associés pour 9,50 € Il met en lumière le désordre incomparable des transferts sociaux, le terme « désordre » étant utilisé simplement pour ne pas choquer les auditrices par un terme plus militaire.

Le mérite de ce livre est essentiellement d'avoir fait un inventaire absolument complet et précis des trop nombreux et contradictoires dispositifs qui, sous couleur de favoriser les pauvres, ont en fait a pour résultat de leur nuire. Cet inventaire est vraiment un livre de référence qu'il faut garder à portée de la main car vraisemblablement jamais personne ne l'avait fait auparavant. Dans la lutte nécessaire pour la libération c'est une arme essentielle.

Parmi ces dispositifs, le RSA.

« L'erreur est humaine, persévérer est diabolique ». Alain Mathieu, dans son livre, montre comment ce revenu de solidarité active (RSA) est une dépense absolument nuisible. C'est une véritable horreur « bourreaucraticque » remplie de conditions, de seuils et de complexité juridique. Alain Mathieu annonce d'ailleurs qu'il sera encore plus fraudé que le RMI, ce qui n'est pas peu dire.

Cela n'empêche que le gouvernement persiste dès lors que la machine est lancée. Il vient d'annoncer dans les journaux que le RSA sera généralisé au mieux fin 2009.

Reste a savoir l'horrible dispositif que l'on inventera en 2010 pour corriger les effets négatifs du nouveau monstre.

M.P.

DU NEUF ET DU DEJA VU

PAYER LES MEDECINS A LA PERFORMANCE

L'un des vices des systèmes socialistes est de vouloir singer le privé mais sans jamais le faire d'une façon efficace.

Les énarques ont appris dans leurs écoles que certains salariés peuvent être intéressés aux résultats : d'où l'idée de faire payer les médecins à la performance. Là où le ridicule guette, c'est que les prétendues performances sont purement bureaucratiques et n'ont qu'un rapport lointain avec la santé. Exemple : le nombre de patients de plus de 65 ans vaccinés contre la grippe est un critère de performance. Or ce vaccin est considéré par beaucoup de médecins comme très douteux. La prime pour les soi-disant performances pourrait atteindre plusieurs milliers d'euros. Ce nouveau système donne lieu à d'âpres négociations avec les médecins libéraux

Si la médecine était privatisée, les médecins échapperaient à un système bureaucratique et seraient intéressés à la vraie performance : celle de guérir

RATAGE INFORMATIQUE A LA VILLE DE PARIS

La dite ville est paraît-il célèbre pour son désordre informatique. Un nouveau logiciel devait simplifier la facturation.

Las ! Il est si merveilleux que tout est bloqué. Des prestataires attendent depuis des mois d'être payés et certains sont proches du dépôt de bilan.

Du coup l'attribution du marché du logiciel est fortement critiquée. Corruption ? La question est posée ».

LES PARLOTTES EN REVE

Il y a les vraies parlottes, ornements fastueuses de l'inaction gouvernementale. Mais, en plus, il y a celles qu'on rêve.

Sarkozy rêve d'un « Grenelle mondial de l'environnement. »

Il rassemblerait peut-être dix mille personnes et coûterait des milliards avec des millions de chômeurs à la clé et une inefficacité garantie sur l'environnement.

COURRIER DES LECTEURS

(Nous publions les lettres telles qu'elles nous parviennent ; il est rare que nous les commentions, même quand nous ne partageons pas les points de vue exprimés. A chacun de juger)

LES TERRES AGRICOLES

« Des manifestations ont lieu en Vendée car la création de routes fait disparaître chaque année 40 exploitations de 50 hectares chacune, soit 200 hectares. A l'échelle de la France cela fait grosso modo 3200 exploitations et 16 000 hectares. Sur dix ans, nous voici à 32000 exploitations et 160 000 hectares.

Ces projections sont évidemment fausses comme toutes les projections. De quelles exploitations s'agit-il ? Le développement du droit de circuler n'est pas mauvais, mais il explique entre autres causes les inondations dans beaucoup d'endroits du fait du changement des ruissellements.

Il explique aussi en partie les difficultés de l'agriculture. »

LES TAXES SUR LES AEROPORTS

La compagnie irlandaise Ryan-Air a chiffré la surtaxation des aéroports en France. Un billet d'avion de 44 euros supporte 25 euros de taxes pour des raisons diverses alors qu'elle n'en supporte que 7 dans le reste de l'Europe.

Le résultat est inévitable. La croissance du trafic aérien a été de 8,8 % en Europe pour l'année 2007. En France il n'a été que de 4,9 % »

```
{ INCLUDEPICTURE  
"C:\\DOCUME~1\\michel\\LOCALS~1\\Temp\\msoclip1\\02\\clip_image001.jp  
g" \* MERGEFORMATINET }
```

LE FLASH

(A diffuser sans modération)

LUNDI 4 AOUT 2008

UNION POUR LA MEDITERRANEE (UPM)

La « République Fromagère » (R.F.) est le système d'exploitation du peuple français organisée par les Hommes de l'Etat à leur seul profit, cette exploitation se réalisant d'une façon tout à fait légale : c'est fort commode car cela permet de braquer la banque sans risquer d'aller devant les tribunaux.

C'est pour cela qu'il faut la distinguer avec précision de la « république bananière » qui repose sur une exploitation illégale : les prédateurs risquent d'aller en prison en voulant exercer leurs rapines.

L'essentiel de la richesse incomparable et inépuisable des Hommes de l'Etat et des transferts indignes qu'ils réalisent en leur faveur repose sur la R.F., ceci contrairement à l'opinion commune qui les attribue à la république bananière.

Cette République Fromagère fonctionne sur plusieurs principes dont le principe des organismes qui s'énonce ainsi : « le foisonnement des organismes avec la création perpétuelle d'organismes inutiles est une des voies privilégiées qu'utilisent les Hommes de l'État pour leur propre enrichissement ».

Le nouveau projet d'Union Pour la Méditerranée est un exemple frappant de la réalisation de ce principe. Ainsi s'explique le succès qu'il rencontre même auprès d'Etats qui n'en voulaient guère au départ, ce succès, malgré la propagande, n'étant donc pas du tout du à un prétendu talent diplomatique de l'actuel Président.

Le phénomène « R.F. » existe peu ou prou partout dans le monde et aucun politicien ne recule devant la saveur d'un nouveau fruit à déguster à pleines dents !

Il est évident que personne n'avait besoin, ni en Méditerranée ni ailleurs, de ce nouveau monstre administratif et juridique dont le coup d'envoi a été donné d'une façon solennelle et burlesque le 14 juillet 2008.

Nous souffrons déjà de l'Europe qui marche d'une façon tout à fait boiteuse et chaotique ; le désordre est inimaginable avec ses 27 participants et d'autres qui s'annoncent ; la corruption s'exerce partout et les dépenses sont absolument gigantesques, inutiles et toujours somptuaires !

Un autre organisme va pouvoir superposer son nouveau désordre avec les mêmes effets. Dans le projet d'union se trouvent certains pays qui n'ont rien à voir avec la Méditerranée. Il y aura donc vers le sud une mauvaise copie du monstre européen. Pourquoi pas alors, sur la lancée, une union pour la Baltique ?

Pour justifier l'impensable, les phrases idiotes ne manquent pas. Un des quelconques parrains (dans tous les sens du terme) a dit : « L'avenir de l'Europe est vers le sud ». D'autres ont renchéri : « le Président a réussi une opération historique » et, encore, « L'UPM, c'est précisément une volonté d'égalité entre le nord et le sud » Sic et resic !

Personne ne sort indemne en Europe de la tornade de règlements crachée à longueur de journée par la « bourreaucratie » européenne ; une autre tornade enchevêtrée et contradictoire avec celle-ci nous est promise avec l'UPM. Selon la tradition politico-administrative immémoriale, des comités inter unions seront nécessaires avec, qui sait, des échanges d'Ambassadeurs.

La bataille pour le butin est déjà engagée. Plusieurs villes méditerranéennes rêvent d'être le siège du secrétariat général du nouveau monstre avec de prétendus retombées économiques et surtout beaucoup de frais pour recevoir ce prétendu honneur.

Un programme de dépenses est déjà prévu : autoroutes de la mer, plan solaire, université méditerranéenne, autoroute Maroc-Egypte, plan PME. Tous ces projets devraient et pourraient se réaliser dans le cadre de marchés libres. Il n'en sera pas ainsi et inévitablement viendront de nouveaux impôts générateurs de pauvreté dans tous les pays adhérents.

En définitive, n'y-a-t-il pas à la base de cette idée tout à fait farfelue les intérêts personnels d'un seul homme ou d'un seul groupe de personnes espérant décrocher le gros lot, c'est-à-dire le poste de secrétaire général avec ses dépendances qui en général est, selon les règles non dites du partage du butin public, réservé à l'initiateur du nouveau projet ?

Rendez-vous dans quelques années.

Michel de Poncins

Pour vous inscrire, inscrire un ami ou vous désinscrire

{HYPERLINK "mailto:micheldeponcins@orange.fr"}

CITATIONS

LOUIS PAUWELS :

« Quand on ne reconnaît plus les siens, c'est qu'on n'est plus des leurs ».

REVUE DE PRESSE

LE PRIX DES SMS

Incroyable mais vrai. Le gouvernement qui est à l'origine par son inaction ou par son action désordonnée de la baisse du pouvoir d'achat s'intéresse au prix des S.M.S. Luc Chatel, secrétaire d'Etat chargé de l'industrie et de la consommation, a écrit aux opérateurs de téléphonie mobile pour les sensibiliser « aux difficultés des consommateurs à petit budget » compte tenu du prix des SMS. C'est comme si ces consommateurs à petit budget qui courent après le prix de la carotte pouvaient le compenser en passant davantage de SMS.

UN NOUVEAU STATUT

Le véritable corset qui étouffe toute l'économie en France et tous les citoyens par la même occasion comprend un grand nombre de lacets : les lois, les règlements, les décrets d'application, les dispositifs comme le RSA dont il est question plus haut et bien d'autres. Il faut compter aussi avec les « statuts ».

Le pouvoir socialiste qui gouverne actuellement la France n'échappe pas à la multiplication des statuts.

L'on vient de créer à la faveur de la loi LME un nouveau statut d'auto-entrepreneur. Le titre est complètement contradictoire puisque tout entrepreneur est auto-entrepreneur.

La mesure s'applique au 1er janvier et s'adressera à ceux qui ont un projet : étudiants, salariés, retraités, chômeurs, professions libérales. Il y aura évidemment des avantages fiscaux mais également un ensemble de conditions extrêmement dures à réaliser.

Exemple du malthusianisme de cette mesure : le chiffre d'affaires doit être inférieur à 80 000 € pour le commerce et à 30 000 € pour les services, ce qui équivaut paraît-il à un revenu d'environ 1500 € par mois.

En d'autres termes l'on interdit aux gens de trop travailler pour continuer à bénéficier du statut.

L'enchevêtrement des lois est toujours difficile à comprendre. Il semble bien que, dans le cas particulier, l'on veuille faciliter la création d'entreprises. Si c'est réellement l'objectif, il faudrait seulement abolir très vite les obstacles que le même pouvoir dresse sur le chemin des entrepreneurs.

Ne voulant pas prendre ce chemin, le pouvoir prétend corriger tout à fait à la marge l'effet négatif de ses propres comportements.

LES BREVES

CHRISTINE BOUTIN ET LE LOGEMENT

La crise financière mondiale repose en grande partie sur les Subprime, technique financière permettant à des personnes qui n'en avaient pas les moyens de devenir propriétaires de leurs maisons aux USA.

Christine Boutin veut doper l'accession populaire à la propriété en sortant un feu d'artifice de mesures qui ne peuvent conduire qu'à des logements médiocres. Il serait question d'étendre aux appartements ce qui se passe déjà abusivement pour les maisons : la propriété des appartements serait accessible pour 19 € par jour.

Cela ne peut conduire qu'à des logements médiocres, à l'accélération de la pauvreté générale et donc se retourner contre l'intention du dispositif.

LA BURKA, OBSTACLE A LA NATIONALITE FRANCAISE

Le Conseil d'État, dans un arrêt rendu le 27 juin, a refusé à une marocaine portant la Burka d'obtenir la naturalisation. Faudra-t-il pour gagner la nationalité française revêtir un vêtement qui devra être décrit dans le détail ? Poser cette question, c'est montrer le désordre complet des esprits ; de temps à autre l'on ouvre les frontières aux torrents migratoires et ailleurs une juridiction choisit les vêtements dans lesquels on doit se présenter pour obtenir la naturalisation.

Pour ajouter au comique, le Conseil d'État, dans ces considérations, a indiqué que la dame en question ne faisait pas sienne les valeurs de la république. Il serait très intéressant de

savoir ce que sont ces valeurs de la république en dehors du mensonge et de la corruption assez généralisée.

LE DANGER DES BARRAGES

Selon la presse un grand nombre de barrages hydroélectriques français seraient dangereux. C'est un rapport d'EDF qui évoque la vétusté de nombreuses installations : sur les 450 sites, exploités par Edf, 200 peut-être seraient dangereux. Tout le monde se rappelle la catastrophe de Malpasset dans le Var où le 2 décembre 1959 la rupture d'un barrage avait soudain libéré 50 millions de mètres cubes d'eau, causant la mort de 425 personnes dans la région de Fréjus.

REARMER LES HONNÊTES GENS

Philippe Vermont, notre correspondant aux USA, vient de signer un article sous ce titre : réarmer les honnêtes gens. Il rappelle que c'est le deuxième amendement de la constitution ratifié en 1791 qui accorde à chaque citoyen aux USA le droit de posséder une arme et, par voie de conséquence, de s'en servir si l'on pénètre d'une façon indue dans sa maison. Le premier amendement concerne la liberté de l'expression et le deuxième les personnes. La situation des divers Etats est différente. Certains Etats donnent complète liberté dans la possession des armes et d'autres la réduisent. Depuis longtemps on a remarqué que les Etats qui donnent une totale liberté avaient bien plus de succès dans leur lutte contre les malfrats. Ces malfrats vont exercer leur criminelle activité dans les Etats où les citoyens sont moins armés.

La capitale des États-Unis, Washington, est de ceux-là et est une des villes les plus dangereuses du monde.

Il semble que la Cour suprême ait donné raison aux premiers dans un récent jugement ce qui est une bonne nouvelle pour les honnêtes gens

Il faut remarquer que l'introduction d'un tel système en France augmenterait beaucoup la sécurité mais, dans l'état actuel des choses, ce ne peut être qu'un vœu pieux.

LE RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE

La dictature écologique est aussi forte en Grande-Bretagne qu'en France. « Channel 4 », chaîne privée, a présenté en mars 2007 un documentaire qui mettait en doute l'origine humaine du réchauffement climatique tout éventuel. Il était réalisé par un producteur allant à l'encontre des idées reçues et ridiculisant le travail de l'establishment scientifique. La chaîne a été accusée de chercher à tromper le public. Elle vient d'être dédouanée par le régulateur britannique des télécommunications, ce qui provoque la colère du monde scientifique.

Faudra-t-il accuser à notre tour les écologistes d'essayer de tromper le public en parlant du réchauffement climatique et de la prétendue influence des activités humaines sur ce soi-disant réchauffement.

D'ETRANGES ATTENTATS

Monsieur François Mitterrand dut une partie de sa fortune politique et financière au faux attentat de l'observatoire. Quelques années après, un tireur visa Jacques Chirac dans des conditions telles que tout le monde ria sous cape.

Aujourd'hui, Ségolène Royal est l'objet d'intrusions dans son appartement.

Où sont les ressemblances et où est jamais la vérité.

Cette drôle de république est la république des drôles.

DOCUMENTS

ILLUSIONNISME

{ [HYPERLINK "http://www.reseau-liberte.org"](http://www.reseau-liberte.org) }

Il ne s'agit pas ici, par esprit de système, de jeter l'opprobre sur tous les actes du gouvernement au seul motif qu'il ne pratiquerait pas, selon les normes de la pensée libérale, la rupture annoncée par Nicolas Sarkozy qui, lui-même, est très éloigné du libéralisme au sens de Ronald Reagan ou Margaret Thatcher.

Il devrait pourtant clairement apparaître que quelque chose ne fonctionne pas, qui, en fait, n'a jamais vraiment fonctionné : vingt-quatre réformes de la Constitution, autant de la Sécurité sociale aux abois ainsi qu'un entêtement quasi-obsessionnel à sauver la répartition en matière de retraites en font foi.

"Le sarkozisme est semé d'illusionnisme. Ayant tous les pouvoirs sans nécessité d'un changement constitutionnel, le Président pouvait et devait faire rapidement la rupture et remettre le pays en ordre. Ne le voulant pas, il agit comme un illusionniste créant des stratagèmes pour détourner l'attention des vrais problèmes (...)".*

L'illusionnisme contemporain, qui saute aux yeux de tous avec les promesses sarkoziennes non tenues de franche rupture, ne doit pas non plus masquer l'illusionnisme ancien et généralisé dont l'ensemble de nos élites administratives, politiques, syndicales et associatives se sont fait, pour durer, une spécialité.

En ce qui concerne la Sécurité sociale, dont la fuite en avant bat tous les records, il s'agit, de toute urgence, de trouver des financements nouveaux pour boucher les trous à la façon du sapeur Camembert, et ce, au total mépris des assujettis toujours plus rackettés pour moins de remboursements.

Les retraites : "Notre objectif est de lancer une étape significative d'un processus de réforme destiné à sauver notre régime par répartition (...)." M. Fillon sait-il seulement que la répartition est définitivement condamnée et que, seule, la capitalisation, fût-elle d'appoint, peut encore sauver nos retraites ?!**

Toujours selon François Fillon : "En additionnant toutes les solutions qui sont à notre disposition : la durée et le montant des cotisations, les compléments d'épargne, les fonds de réserve des retraites, l'incitation à travailler au-delà de l'âge légal pour ceux qui le souhaitent, nous allons essayer"... Bla bla bla, bla bla bla ! mais de capitalisation, point.

Choisir ainsi en toute connaissance de cause de gérer la pénurie me paraît véritablement relever du péché contre l'esprit. Le monde a considérablement changé et poursuit inexorablement une mutation profonde fondée sur la pleine reconnaissance de la Liberté : c'est se condamner au pire que de le nier.

Gérer la pénurie ? C'est aussi le projet de loi Boutin de "mobilisation pour le logement et de lutte contre l'exclusion" que tous les acteurs concernés : constructeurs, promoteurs, banques et surtout associations sont, d'ors et déjà, invités en chœur à porter sur les fonts baptismaux de l'Etat providence.

S'acharner à perpétuer une politique qui, depuis 1974, n'a pas cessé de démontrer sa nocivité est indigne de nos élites actuelles; en l'occurrence, l'illusionnisme consiste bien à faire croire aux Français, aujourd'hui comme hier, qu'il faut traiter en priorité les conséquences plutôt que les causes du mal.

La question se pose donc avec acuité de savoir d'où provient réellement cette incompréhension basique du monde qui, en France, semble affecter les hommes et les femmes de l'Etat; je n'ose croire que l'exiguïté d'esprit en soit la cause première; ni, d'ailleurs, le courage politique. Alors les deux ensemble, peut-être ?

***Tocqueville Magazine({ [HYPERLINK "http://www.libeco.net/magazine.htm"](http://www.libeco.net/magazine.htm) }) : flash du 28 juillet 2008 intitulé : "L'instabilité constitutionnelle" de Michel de Poncins.**

****François Fillon en exclusivité dans Notre temps ({ [HYPERLINK "http://www.notretemps.com"](http://www.notretemps.com) }, mardi 29 juillet 2008.**

Librement !

Philippe (Sully) ROBERT

{ [HYPERLINK "http://sully1.typepad.com"](http://sully1.typepad.com) }

02400 FRANCE

De Jean-Christophe Mounicq

```
{  
                                     INCLUDEPICTURE  
"res://C:\\Program%20Files\\ScanSoft\\NaturallySpeaking8\\Program\\web_ie  
.dll/QMARK.GIF"  \* MERGEFORMATINET } INCLUDEPICTURE  
"res://C:\\Program%20Files\\ScanSoft\\NaturallySpeaking8\\Program\\web_ie  
.dll/ARROW.GIF"  \* MERGEFORMATINET }
```

A mon cher député 22:26 08/07/08

Nous nous connaissons bien. Si, si, souvenez-vous, nous avons fait un bout d'études ensemble. J'ai réussi ce concours, vous l'avez raté. Je suis rentré en entreprise...junior, senior, chef de groupe, directeur de branche...vous vous êtes lancé en politique. Porteserviette du vieux, assistant parlementaire, maire-adjoint, conseiller général, député, sous-secrétaire d'état, à nouveau député...

Pourquoi n'avons-nous jamais eu la possibilité de nous reparler, que je vous explique un peu ma vie de cadre? trop occupés sans doute. Surtout vous, si indispensable à la France.

J'ai suivi votre parcours. Je me souviens, quand j'ai passé un an au chômage, de vous avoir parfois, rarement vu dans l'hémicycle sur la chaîne parlementaire. Vous lisez le journal en séance.

J'ai été inquiet pour vous, quand vous avez été battu aux élections il y a sept ans. Il m'arrivait de penser à vous, Cela me changeait les idées de mes soucis liés à la restructuration de ma troisième boîte, son rachat par les japonais et les charrettes annoncées. J'ai été content de savoir que vous aviez été nommé chargé de mission auprès du gouvernement, en gardant vos bureaux du 7ème arrondissement, vos assistants, votre secrétaire et votre chauffeur, en attendant de récupérer votre circonscription.

Tiens, votre chauffeur, comment va-t-il? je l'ai croisé l'autre jour chez Renault. J'avais pris une demi-journée de RTT pour faire réparer ma Mégane, il faisait réparer votre Vel Satis. Quelle chance que tel ministre vous en ai immédiatement prêté une autre...moi je prends le métro en attendant la réparation. Votre chauffeur m'a dit que vous étiez perturbé parce que l'allume-cigare n'était pas à la même place. Au fait, vous ne saviez pas qu'il a arrêté de fumer depuis 4 ans et ne supporte pas la fumée du cigare en voiture? D'autant qu'il doit parfois y dormir quand vous allez un peu loin.

J'admire toujours autant votre puissance de travail. Tous ces discours à lire écrits par d'autres, tous ces déjeuners avec ces lobbyistes, toutes ces séances au parlement à la buvette, en n'oubliant pas de confier la clé de vote à un collègue plus présent....moi même, qui travaille 11 heures par jour, je manque parfois un peu d'énergie.

Au fait, comment va votre maîtresse, cette jeune journaliste? On vous voit souvent

ensemble, au restaurant, au théâtre, au concert, dans la presse people. Vous avez bien de la chance...moi j'entrevois un peu ma femme et mes enfants le week-end, entre deux dossiers ramenés à la maison.

Il paraît que vous venez de me supprimer mes RTT. Je vais enfin avoir le droit de retravailler plus sans gagner rien de plus, de ne plus me demander où aller passer trois jours de vacances pour faire un peu connaissance de mes enfants, de ne plus me soucier d'oublier quelques instants l'immense pression que je subis, la course folle à la productivité, le stress.

Merci, Monsieur le député. Je vous souhaite une longue et heureuse retraite, à laquelle vous pouvez largement prétendre avec vos quinze ans de député. Pour ma part, il me reste vingt et un ans à faire, si je ne crève pas d'ici là.

Avec toute mon amitié, Monsieur le député.

```
{ HYPERLINK
"http://www.boursorama.com/forum/message.phtml?file=375186580&pageForum=1" \t
"_blank" }
```

LA SECURITE SOCIALE

```
{ INCLUDEPICTURE
```

```
"res://C:\\Program%20Files\\ScanSoft\\NaturallySpeaking8\\Program\\web_ie
.dll/QMARK.GIF" \* MERGEFORMATINET } { INCLUDEPICTURE
```

```
"res://C:\\Program%20Files\\ScanSoft\\NaturallySpeaking8\\Program\\web_ie
.dll/ARROW.GIF" \* MERGEFORMATINET }
```

```
{ HYPERLINK "http://blog.georgeslane.fr/post/2008/07/29/La-France-des-a-
comptes-et-la-France-des-comptes" }
```

Par { HYPERLINK "http://blog.georgeslane.fr/" } le mardi 29 juillet 2008,
20:14 - { HYPERLINK "http://blog.georgeslane.fr/category/Derniere" }

- { HYPERLINK "http://blog.georgeslane.fr/tag/assurance" }
- { HYPERLINK
"http://blog.georgeslane.fr/tag/cour%20des%20comptes" }
- { HYPERLINK
"http://blog.georgeslane.fr/tag/s%C3%A9curit%C3%A9%20sociale" }

```
{ INCLUDEPICTURE "http://blog.georgeslane.fr/public/micro-78-Aix-II.jpg"
\* MERGEFORMATINET }
```

1. Pas de certification des comptes.

Il y a un mois, les magistrats de la Cour des Comptes déclaraient n'être pas en mesure de certifier "les comptes de l'activité de recouvrement [du régime général] et de l'ACOSS [agence centrale des organismes de sécurité sociale]" pour l'exercice 2007.

On pouvait lire en effet dans un { [HYPERLINK](http://www.ccomptes.fr/CC/documents/Communiqués/CP_certif_secu.pdf) "http://www.ccomptes.fr/CC/documents/Communiqués/CP_certif_secu.pdf" } du lundi 30 juin 2008 sur la certification des comptes du régime général de sécurité sociale - exercice 2007 :

"La Cour des comptes publie ce jour le rapport de certification des comptes du régime général de sécurité sociale de l'exercice 2007. Elle accomplit ainsi pour la deuxième fois la mission qui lui a été confiée par la loi organique du 2 août 2005 sur les lois de financement de la sécurité sociale.

La Cour doit prendre position sur neuf comptes : les cinq comptes combinés de la branche maladie, de la branche accidents du travail et maladies professionnelles, de la branche famille, de la branche retraite et enfin de l'activité de recouvrement du régime général ; et les comptes des quatre caisses nationales concernées (CNAMTS, CNAF, CNAVTS, ACOSS).

Elle constate que des efforts très importants ont été déployés par les caisses nationales et leurs réseaux pour produire des comptes en état d'être certifiés par la Cour. Celle-ci attend encore une amélioration notable du contrôle interne et de l'audit interne, condition nécessaire à la qualité des comptes. Les progrès réalisés en matière de production et de présentation des comptes combinés sont également importants mais doivent être poursuivis.

Néanmoins, au terme de ses vérifications, la Cour n'est pas en mesure de certifier qu'au regard des principes et règles comptables applicables, les comptes de l'activité de recouvrement et de l'ACOSS sont réguliers, sincères et présentent une image fidèle de la situation financière et du patrimoine de l'activité du recouvrement et de l'établissement public.

La Cour a en effet constaté trois désaccords avec le producteur des comptes. L'impact total de ces désaccords sur le régime général est de 980 millions d'euros. Le montant du déficit du régime général en 2007 n'est donc pas de 9,5 milliards d'euros, mais de 10,5 milliards d'euros si l'on tient compte de ces désaccords.

En outre, la Cour n'est toujours pas en mesure d'exprimer une opinion sur les comptes combinés de la branche famille et de la CNAF, en raison de l'ensemble des limitations, désaccords et incertitudes affectant ces comptes. La CNAF a pris des engagements importants, dès la campagne de certification des comptes 2006, qui ne pouvaient cependant pas produire leurs effets dès les comptes 2007. La Cour attend des améliorations importantes pour les exercices à venir."

Mais au prix d'une acrobatie non décrite dans le communiqué qui n'a pas donné lieu à débat sur la place publique, qui est digne néanmoins du "plus grand chapiteau du monde", les magistrats concluaient :

"En revanche, la Cour certifie, mais avec des réserves, que les comptes combinés des trois branches maladie, accidents du travail- maladies professionnelles et retraite sont réguliers, sincères, et présentent une image fidèle. Il en va de même pour les comptes de la CNAMTS et de la CNAVTS."

Soit dit en passant, que la moindre entreprise en France se trouve dans cette situation, c'est-à-dire dans une situation où ses recettes et sa trésorerie laisseraient cois les audits ou autres inspecteurs, elle aurait immédiatement sur le dos le ministère des finances et l'URSSAF (cette même URSSAF qui procède aujourd'hui de l'ACOSS non certifiable). Le cas échéant, il y aurait des gardes à vue de ses dirigeants, voire des mises en examen de ceux-ci. Cotée en bourse, ce serait l'effondrement de son cours !

Il y a donc vraiment, et d'abord, la "France des a-comptes" et la "France des comptes" !

2. Ne pas frémir.

Mais aujourd'hui, les ministres en charge de la sécurité sociale maladie de base obligatoire vont plus loin dans l'"a-compte".

Pour réduire de 4,1 milliards d'euros le déficit prévu pour 2009, ils annoncent, sans frémir, la création d'une taxe sur le chiffre d'affaires des organismes complémentaires de santé (compagnies d'assurance), la mise à contribution des niches sociales - ces revenus extra-salariaux comme l'intéressement ou la participation, qui ne supportent pas de cotisation - (cf. { [HYPERLINK "http://www.lemonde.fr/politique/article/2008/07/29/securite-sociale-les-mutuelles-mises-a-contribution_1078263_823448.html"](http://www.lemonde.fr/politique/article/2008/07/29/securite-sociale-les-mutuelles-mises-a-contribution_1078263_823448.html) \l "ens_id=1068703" }).

3. Comment sont-ils parvenus à un tel chiffre ?

Mystère et silence dans les rangs.

On apprend seulement qu'il y aurait un déficit prévu de l'ordre de 4,1 milliards d'euros en 2008 pour 150 milliards de recettes, ces mêmes recettes pour lesquelles, selon les magistrats de la Cour des comptes, blessait le bât de la certification ...

4. Comment osent-ils joindre le geste à la parole ?

C'est qu'on est le 29 juillet 2008 et qu'ils pensent qu'il passera.

Plus sérieusement, il y a soi-disant, selon les différentes sources, entre 2 et 3,6 milliards d'euros d'économies envisagées ou, si on préfère cette façon de s'exprimer, de diminutions des prestations.

L'effort porterait sur les prix des médicaments génériques, les prescriptions de médicaments inutilement coûteux, les transports sanitaires, les arrêts maladie ou l'hôpital, le moindre remboursement des patients en affection longue durée : "on prend les mêmes et on recommence".

On aura aussi transféré au préalable quelques milliards de déficit à la CADES - caisse d'amortissement de la dette sociale - qui a été créée par la réforme du "gouvernement Juppé" en 1996 et qui avait une existence programmée alors de neuf années !

5. Comment osent-ils surtout joindre certaines paroles à leurs gesticulations ?

L'un des ministres a, paraît-il, répondu à une interview en disant que, si la mutuelle complémentaire augmentait son tarif, il fallait la quitter. Très précisément :

" Roselyne Bachelot, ministre de la Santé a de nouveau tenté de rassurer les Français. Interrogée sur la radio France Inter ce mardi 29 juillet, elle a martelé que mutuelles et assurances maladies ne devraient pas augmenter leurs tarifs l'an prochain. Roselyne Bachelot précise également que les assurés sont libres de changer d'assureur à leur guise. En clair: si les tarifs augmentent, allez voir le concurrent.

"Il n'y a aucune raison que les organismes complémentaires augmentent leurs cotisations. Et d'ailleurs, si vous notez que votre organisme complémentaire augmente ses cotisations, vous avez toute possibilité de vous tourner vers un autre assureur complémentaire", a-t-elle répondu à la question d'un auditeur quelque peu inquiet par cette énième réforme." (tout cela selon La { [HYPERLINK "http://www.latribune.fr/info/Nouveau-plan-secu---craintes-sur-l-evolution-des-prix-des-mutelles-%7E-IDD4E8484B5629A9F4C12574950039B05E"](http://www.latribune.fr/info/Nouveau-plan-secu---craintes-sur-l-evolution-des-prix-des-mutelles-%7E-IDD4E8484B5629A9F4C12574950039B05E) }).

S'il n'y a aucune raison que les organismes complémentaires augmentent leurs cotisations – eux au moins ont des comptes certifiés et paient des impôts sur leurs opérations -, il y a encore moins de raison que le fassent les organismes de base – sans certification de leurs opérations digne de ce nom, ni fiscalité sur ces opérations -.

Mais "moins que zéro", me direz-vous, qu'est-ce que c'est ?

C'est tout simplement un nombre non naturel, un nombre artificiel. A votre convenance, il peut être relatif, rationnel, réel, complexe, comme vous voulez. En l'espèce, il est surtout irréel, comme le propos du ministre.

6. Aux marches de l'infamie.

Le propos du ministre n'est pas loin du comble de l'infamie :

1) on a l'obligation d'être assujetti aux cotisations de l'assurance maladie de base obligatoire qui augmentent de façon arbitraire depuis l'origine de l'institution (cf. mon { [HYPERLINK "http://blog.georgeslane.fr/category/Economie-appliquee-de-lorganisation-de-la-securite-sociale/page/26"](http://blog.georgeslane.fr/category/Economie-appliquee-de-lorganisation-de-la-securite-sociale/page/26) }) ;

2) les assujettisseurs prônent désormais la faculté de quitter les "dindons" de l'augmentation perpétuelle de cotisations obligatoires que sont les organismes complémentaires (compagnies d'assurance) au cas où ils augmenteraient leurs prix ;

Que les assujettisseurs abrogent d'abord l'interdiction de quitter le monopole para étatique de l'assurance maladie de base obligatoire, on parlera ensuite.

Toujours la "France des a-comptes" et la "France des comptes".

Et ce n'est pas quand le ministre du budget propose, en échange, aux organismes complémentaires facultatifs "un plat de lentilles" - selon La Tribune en ligne, en effet :

Eric Woerth, le ministre du Budget, a quant à lui déclaré sur France 2 :
"Les complémentaires santé (assurances et mutuelles), qui seront taxées en 2009 d'un milliard d'euros pour venir en aide à l'assurance maladie, vont également être "associées" à la "gestion" de la sécu. Nous demandons aux organismes complémentaires de ne pas augmenter leurs cotisations" -.

que le ministre change quoi que ce soit : on reconnaîtra seulement qu'"il aura essayé..."

7. Ne tirez pas sur les "dindons". { INCLUDEPICTURE
"http://blog.georgeslane.fr/public/arton202.jpg" * MERGEFORMATINET }

Il reste que tant que ces "dindons" subsistent, ils donnent de l'air aux organismes de la sécurité sociale maladie de base obligatoires, ils évitent ou retardent la révolte des assujettis.

Tant qu'ils substitueront malgré toutes les nouvelles charges que les hommes de l'Etat leur imposeront, ils démontreront que la vraie sécurité sociale n'est pas totalement détruite en France, tout comme les poissons des rivières révèlent par leur abondance que celles-ci ne sont pas trop polluées.

S'ils venaient à disparaître, c'en serait fait de la sécurité sociale maladie de base obligatoire tout comme l'URSS n'a plus pu subsister à partir du moment où les "pays sous sa botte" sont parvenus à s'affranchir de cette même botte !

George Lane

FIN